



Strasbourg, 21 février 2022

5e réunion plénière
15-17 mars 2022, Rome, dans les locaux du Parlement européen en Italie,
Via IV Novembre, 149 et
Systeme de vidéoconférence KUDO

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET D'ORDRE DES TRAVAUX

15 mars 2022

14.00 Arrivée, sécurité, accueil et enregistrement pour les participants en personne

14.15 Accueil et test de connectivité dans le système de vidéoconférence KUDO (pour les participants en ligne et tous les intervenants)

14.30-15.30

1. Ouverture, ordre du jour et informations sur les élections

Documents de travail :

CDADI(2022)3prov Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

Le CDADI est invité à :

- Examiner et adopter le projet d'ordre du jour
- Prendre note des informations sur les élections et les nominations (voir point 9)

2. Mandat du CDADI et plan de travail pour 2022/2023

Documents de travail :

CM(2021)131-addfinal Mandat du CDADI et de ses organes subordonnés 2022-2025

CDADI(2022)5 Plan de travail du CDADI pour 2022 et 2023

Information du Bureau et du Secrétariat sur la planification des travaux du CDADI et de ses sous-structures pour les années 2022-2025.

Le CDADI est invité à :

- Prendre note du plan de travail pour 2022 et 2023

3. Méthodes de travail

Documents de travail :

CDADI(2021)21rev Méthodes de travail du CDADI

Présentation par le Bureau et échange de vues sur les méthodes de travail du CDADI

Le CDADI est invité à :

- Approuver le contenu du document révisé sur les méthodes de travail du CDADI

16.00-17.00

4. Présentation des résultats de JUSTROM et des écoles politiques roms

Documents de travail :

CDADI(2022) 6 Description du programme JUSTROM et des Ecoles politiques roms

Présentation et échange de vues sur

- Le programme conjoint de l'UE et du CdE sur l'accès des femmes roms à la justice (JUSTROM) et
- Les Écoles politiques roms

par des participants à ces programmes et le Secrétariat

Le CDADI est invité à :

- Prendre note et diffuser les résultats du programme conjoint sur l'accès des femmes roms à la justice (JUSTROM)
- Prendre note et soutenir le travail des Écoles politiques roms

16 Mars 2022

9.00 Arrivée, sécurité, accueil et enregistrement pour les participants en personne

9.15 Accueil et test de connectivité dans le système de vidéoconférence KUDO (pour les participants en ligne et tous les intervenants)

9.30-10.30 et 11.00-12.00

5. Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5

Documents de travail :

Recommandation CM/Rec(2010)5 [sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre](#)

CDDH(2019)24Addendum4 [Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec\(2010\)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.](#)

CDADI(2022)7 Méthodologie pour l'examen pilote et les examens thématiques ultérieurs de la Recommandation (2010)5 du Comité des Ministres aux Etats membres

CDADI(2022)8 Premier rapport thématique d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur la reconnaissance légale du genre

Présentation par Josie Youd, membre du Bureau du CDADI et membre du groupe de travail du CDADI sur l'OSIG (GT-ADI-SOGI) et Stephanie Marsal, consultante, et discussion sur

- La méthodologie pour l'examen pilote et les examens thématiques ultérieurs de la Recommandation (2010)5 du Comité des Ministres aux Etats membres
- Le premier rapport thématique d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur le thème de la reconnaissance légale du genre

- la proposition du groupe de travail du CDADI sur l'OSIG (GT-ADI-SOGI) pour le sujet du deuxième examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5

Le CDADI est invité à :

- Adopter méthodologie pour l'examen pilote et les examens thématiques ultérieurs de la Recommandation (2010)5 du Comité des Ministres aux Etats membres
- Adopter le premier rapport thématique d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur le thème de la reconnaissance légale du genre et décider de le transmettre au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note
- Convenir du sujet du deuxième examen thématique de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2010)5

14.30-15.30 et 16.00-17.00

6. Projet de Recommandation du CM sur la lutte contre les crimes de haine

Documents de travail :

PC/ADI-CH(2022)3 Esquisse préliminaire du projet de recommandation

PC/ADI-CH(2022)4 Document de référence sur le projet de recommandation sur la lutte contre les crimes de haine

Échange de vues avec Kishan Manocha, chef du département Tolérance et non-discrimination de l'OSCE/BIDDH, sur les développements récents au niveau international dans le domaine des crimes de haine.

Présentation par Stephanie Öner, Présidente du Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), de l'esquisse préliminaire du projet de recommandation sur la lutte contre les crimes de haine et du rapport sur la 1ère réunion du PC/ADI-CH

Échange de vues avec la Présidente du PC/ADI-CH

Le CDADI est invité à :

- Fournir des orientations au Comité d'experts sur le crime de haine (PC/ADI-CH) sur l'élaboration du projet de recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre le crime de haine

7. Coopération avec la société civile et demandes de statut d'observateur

Documents de travail :

CDADI(2021)20rev Coopération avec la société civile et octroi du statut d'observateur

CDADI(2022)4 Demandes de statut d'observateur au CDADI

Le CDADI est invité à :

- Se prononcer sur les demandes de statut d'observateur

17 Mars 2022

9.00 Arrivée, sécurité, accueil et enregistrement pour les participants en personne

9.15 Accueil et test de connectivité dans le système de vidéoconférence KUDO (pour les participants en ligne et tous les intervenants)

09. 30-10.30

8. Intelligence artificielle, égalité et discrimination

Documents de travail :

CAHAI(2020)23 [Étude de faisabilité sur un cadre juridique relatif à la conception, au développement et à l'application de l'IA, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe, adoptée par le CAHAI le 17 décembre 2020](#)

CAHAI(2021)09rev Éléments potentiels d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondés sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit (pas encore accessible au public)

Présentation des résultats des travaux du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) du Conseil de l'Europe par Erik Adell Hellström, Rapporteur du CDADI sur l'intelligence artificielle et Kristian Bartholins, Secrétaire du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) et Chef de l'Unité Développement Numérique

Échange de vues avec la participation d'Andri Saatu, Vice-président de la Commission pour l'égalité des genres (GEC) du Conseil de l'Europe, sur la méthode pour le travail conjoint du CDADI et de la GEC sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination, conjointement en étroite coopération avec le nouveau Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) du Conseil de l'Europe

Le CDADI est invité à :

- prendre note du cadre pour les travaux conjoints du CDADI et de la Commission pour l'égalité entre les hommes et les femmes (GEC) et convenir d'une méthode de travail appropriée pour la préparation de l'étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination

11.00-12.00

9. Désignation des membres de l'ADI-INT et nomination des rapporteurs du CDADI

Documents de travail :

CDADI(2022)9 Élection des représentant(e)s des États membres et des autorités régionales à l'ADI-INT

CDADI(2022)10 Information sur les représentant(e)s des autorités locales à l'ADI-INT

Présentation des candidats à l'élection des représentant(e)s des États membres et des autorités régionales à l'ADI-INT par les membres du CDADI

Présentation des candidats à la nomination de Rapporteurs du CDADI sur les droits des personnes handicapées, des enfants et des adolescents

Le CDADI est invité à :

- désigner 10 représentants des États membres et 2 représentants des autorités régionales à l'ADI-INT
- approuver la liste des 8 représentants à l'ADI-INT des autorités locales participant au programme des Cités interculturelles
- nommer les rapporteurs du CDADI sur les droits des personnes handicapées, des enfants et

des jeunes

10. Adoption du rapport abrégé et questions diverses

Documents de travail :

CDADI(2022)11 Rapport abrégé de la 5^e réunion du CDADI

Le CDADI est invité à :

- adopter le rapport abrégé

14.30-16.30

Evènement de haut niveau sur la promotion de l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination

Cette évènement est organisée par les autorités italiennes dans le cadre de la Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le programme sera distribué séparément.